



LETTRE D'OPINION

6 février 2014

Livre blanc sur la politique jeunesse

Plus d'accompagnement pour les plus vulnérables

Par Marc St-Louis, président du Regroupement des Auberges du cœur du Québec



Fort d'un vaste processus de consultation, le livre blanc sur la Politique québécoise de la jeunesse veut s'adresser à tous les jeunes et proposer des actions à l'image de leurs multiples aspirations. Toutefois, le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ) constate l'insuffisance, l'imprécision et le manque de flexibilité et de créativité des mesures s'adressant aux jeunes en difficulté et sans abri, cela au risque de passer sous silence la voix et les besoins des plus vulnérables.

En effet, très peu de mesures s'offrent à eux et plus particulièrement en matière de soutien et d'accompagnement plus individualisé et plus adapté à leur situation. Nous sommes préoccupés par le fait que les problématiques que vivent les 3000 jeunes en difficulté et sans abri avec qui nous travaillons chaque année soient aussi peu présentes dans le livre blanc où elles sont réduites, pour l'essentiel, à un problème d'arrimages des services.

Au fil des années, les organisations de la société civile, comme les Auberges du cœur ont développé des services répondant aux besoins de ces jeunes, mais ils sont peu reconnus et soutenus par les instances gouvernementales. À titre d'exemple, plusieurs Auberges ont développé la pratique du post-hébergement qui vise une intervention qui permet de maintenir le lien et le soutien auprès des jeunes une fois qu'ils ont quitté l'Auberge. Ces pratiques incluent, pour plusieurs, des appartements supervisés ou du logement social afin d'accompagner le jeune dans son passage vers l'autonomie. Offrir un logement abordable et un accompagnement personnalisé à un jeune qui est en démarche de réinsertion, mais qui a peu de ressources financières et un réseau social et familial quasi-inexistant, s'avèrent en fait un élément de réussite dans ce long processus complexe de rattachement social, scolaire et citoyen. Cette pratique d'intervention peu reconnue et surtout peu financée par les programmes gouvernementaux est une piste d'investissement pour la future politique jeunesse.

Outre ces initiatives de la société civile, il est crucial que la politique n'ignore pas les blocages que rencontrent les jeunes dans leurs démarches d'accès à un revenu de subsistance (ex. aide sociale ou autres), d'accès à un logement abordable ainsi qu'à des programmes de formation adaptés à leur situation. Il faut apporter une plus grande flexibilité et une plus grande variété dans les mesures d'insertion sociale afin de répondre aux aspirations et aux besoins des jeunes. Par exemple, Emploi-Québec et les

commissions scolaires doivent participer à une amélioration de leurs programmes. Un soutien financier adapté et facile d'accès pour les raccrocheurs (particulièrement les 16-17 ans), des écoles de la rue, des écoles de raccrochage, la reconnaissance des parcours particuliers, des entrées continues dans les programmes, une variété d'entreprises d'insertion sont autant de mesures que nous souhaiterions voir apparaître.

Rappelons que dans son discours inaugural, Mme Marois a lancé un appel à la solidarité qui «passe aussi par l'appui que nous offrons aux jeunes les plus vulnérables de notre société». Nous serons en commission parlementaire pour le rappeler.

Pour info :

Isabelle Gendreau

Coordonnatrice aux communications

Regroupement des Auberges du cœur du Québec

Cel. 438-390-3985

Isabelle.gendreau@aubergesducoeur.org

www.aubergesducoeur.org

Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec représente 29 maisons d'hébergement communautaires pour jeunes en difficulté et sans abri ou à risque de le devenir réparties dans dix régions du Québec. Les Auberges du cœur travaillent chaque année avec 3000 jeunes âgés entre 12 et 30 ans et doivent en refuser autant, généralement faute de places. Ces chiffres ne reflètent qu'une partie des besoins des jeunes itinérants ou à risque de le devenir pour le type d'hébergement et de soutien que nous offrons considérant les territoires où de telles ressources sont inexistantes. Au total, l'ensemble des Auberges du cœur offre plus de 300 places en maison d'hébergement et, plus de 150 autres places en appartements supervisés ou logements sociaux.



Le Regroupement
des Auberges du cœur du Québec